

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 628****23 avril 2002****SOMMAIRE**

AHV International Portfolio, Sicav, Luxembourg . . . . .	30122	EDLA S.A., Européenne de l'Automobile . . . . .	30108
Algest Réassurance S.A., Luxembourg . . . . .	30104	Electro-Volt Automobile, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30118
Alliance Technology S.A. . . . .	30109	EPS Economical Power Systems S.A., Luxembourg . . . . .	30114
Amalia S.A.H., Luxembourg . . . . .	30123	Est-Etudes Luxembourg, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	30136
Athanor Holding S.A. . . . .	30111	EuroCDP S.A., Luxembourg . . . . .	30124
Auberge-Pizzeria de la Frontière, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	30130	Eurogestion Company S.A.H., Luxembourg . . . . .	30121
Auberge-Pizzeria de la Frontière, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	30130	European Broadcasting System S.A., Luxembourg . . . . .	30123
Awalon S.A. . . . .	30109	European Consulting Services S.A., Luxembourg . . . . .	30112
B.I.P., Bureau International de Prestations, S.à r.l. . . . .	30110	Felofin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30115
Benelux Méditerranée Investissements, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30117	Financière Errani S.A., Luxembourg . . . . .	30124
Benzkirch Berthold, GmbH, Betzdorf . . . . .	30099	Financière Errani S.A., Luxembourg . . . . .	30124
Best, Sicav, Luxembourg . . . . .	30122	Garage du Pont, S.à r.l., Berschbach/Mersch . . . . .	30135
Bimaco-Alliances S.A., Luxembourg . . . . .	30117	Garage Ferro & Cie, S.à r.l., Alzingen . . . . .	30118
Brasserie Wiermchen, S.à r.l., Wormeldange . . . . .	30134	Garage Fumanti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30134
C.M. Transports, S.à r.l., Pétange . . . . .	30107	Garage Moze et Fils, S.à r.l., Mertert . . . . .	30133
C.R.M. S.A., Mondorf-les-Bains . . . . .	30131	Gestion Lion-Interoblig S.A.H., Luxembourg . . . . .	30120
Canalux, Equipements pour Collectivités S.A., Luxembourg . . . . .	30101	Gestion Premier Fund S.A.H., Luxembourg . . . . .	30120
Carpini, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30117	Gestion Rainbow Fund S.A.H., Luxembourg . . . . .	30119
Carrelages Wedekind S.A., Grevenmacher . . . . .	30134	Goart Holding S.A. . . . .	30102
Castermans, S.à r.l., Rollingen/Mersch . . . . .	30116	Green Space, S.à r.l., Rumelange . . . . .	30125
Chapiteau 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	30116	Haniel Shipping, GmbH, Remich . . . . .	30135
Clipton Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30113	HedgeCrown Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30103
Clipton Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30132	Hemry S.A.H., Luxembourg . . . . .	30102
Clireco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30130	Horse-Lux, S.à r.l., Bertrange . . . . .	30129
Coiffure Colette, S.à r.l., Dudelange . . . . .	30136	Hôtel-Restaurant Carpini, S.à r.l., Howald . . . . .	30117
Comptaplus S.A., Hagen . . . . .	30105	HTF Elekto, GmbH, Howald . . . . .	30100
Comptoir Immobilier International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30137	I.R.S. Info Systems S.A., Bertrange . . . . .	30123
Continental Pac Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30113	I.R.S. Info Systems S.A., Bertrange . . . . .	30129
Continental Pac Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30133	IBFIN Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30125
Crown Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	30113	IBFIN Participations S.A., Luxembourg . . . . .	30126
Demec S.A., Strassen . . . . .	30128	Idea Lux, S.à r.l., Remich . . . . .	30135
Demec S.A., Strassen . . . . .	30098	International Consulting & Partners S.A.H., Luxembourg . . . . .	30114
Direct Constructions, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	30106	International Oil Transport S.A., Hettermillen . . . . .	30133
EDI Facilities Electronic Data Interchange Consulting & Customizing, S.à r.l., Frisange . . . . .	30112	Jovialis, S.à r.l., Bertrange . . . . .	30128
		Kamjib Interservices, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30118
		Kamjib Interservices, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30118
		Kamjib Interservices, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30118
		Koblentz & Partner, GmbH, Luxembourg . . . . .	30099

Königlich-Sächsisches Wein und Sektcontor Lux S.A., Grevenmacher. ....	30127	Pâtisserie Strasser Michel, S.à r.l., Schifflange ....	30118
L.C.C., Luxemburg Catering Company, S.à r.l., Remich. ....	30127	(Mathias) Pauly, GmbH, Schengen. ....	30131
Lesmuses S.A., Luxembourg. ....	30108	Prom-SCA Promotions Immob. S.A., Differdange	30099
Lion Intergestion, Sicav, Luxembourg. ....	30119	Quantum Consulting, S.à r.l., Luxembourg. ....	30106
M & M Ballooning, S.à r.l., Heffingen. ....	30125	R.W.Z. Lux, GmbH, Mertert. ....	30136
M&C S.A. ....	30110	Rover Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette. ....	30144
Maître Relieur S.A., Luxembourg. ....	30129	S.E.I. Luxembourg, S.à r.l., Esch-sur-Alzette. ....	30115
Manfrotto S.A., Luxembourg. ....	30115	Sam Production Europe S.A., Luxembourg. ....	30128
Marine Projects (Luxembourg) S.A., Luxembourg	30114	Schomburg-Lux, S.à r.l., Grevenmacher. ....	30137
Marine Projects (Luxembourg) S.A., Luxembourg	30135	Servais Carlo, S.à r.l., Kehlen. ....	30100
Marketing Control Holding S.A., Luxembourg. ....	30114	Shell Chemical Holding S.A., Luxembourg. ....	30113
Mecanauto, S.à r.l., Howald. ....	30128	Shell Chemical Holding S.A., Luxembourg. ....	30131
Mesure de Chaleur S.A., Luxembourg. ....	30114	Simon Tours, S.à r.l., Pétange. ....	30117
MOBAG, Mobilier et Agencements Généraux, S.à r.l., Schifflange-Foetz. ....	30100	SL Software Consult S.A., Luxembourg. ....	30113
Model-Land S.A., Bertrange. ....	30121	SL Software Consult S.A., Luxembourg. ....	30134
Mogeba, Light and Sound, S.à r.l., Sanem. ....	30129	Soco S.A., Grevenmacher. ....	30116
Mondial Centre Import Export S.A. ....	30112	Somoli, S.à r.l., Hellange. ....	30132
MT Specialists, S.à r.l., Strassen. ....	30116	Special's, S.à r.l., Remich. ....	30132
N.P.A. S.A. ....	30103	Start 2000 S.A. ....	30116
Neolux S.A., Luxembourg. ....	30107	Team Trans S.A., Luxembourg. ....	30113
New Neptune, S.à r.l., Mersch. ....	30128	Team Trans S.A., Luxembourg. ....	30130
Nimax, S.à r.l., Luxembourg. ....	30104	Teckel Holding, S.à r.l., Luxembourg. ....	30101
Optimolux S.A., Ehnen. ....	30133	Teximaut S.A. ....	30110
P.P.L. Finance Holding S.A. ....	30108	Tranelux International, S.à r.l., Senningerberg ...	30100
Pallas Athena S.A. ....	30111	Trans Circle S.A.H., Luxembourg. ....	30115
Pamela Invest S.A., Luxembourg. ....	30136	Valdes S.A., Luxembourg. ....	30103
Pamela Invest S.A.H., Luxembourg. ....	30114	Van Lanschot Umbrella Advisory S.A., Mamer ...	30137
		W.A.T. S.A., Strassen. ....	30099
		Wampach-Herzig et Cie, S.à r.l., Mondercange. ...	30131
		Wings International, S.à r.l., Waldbredimus. ....	30132

### DEMEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 301, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.434.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Anonyme DEMEC S.A. tenue au siège de la société, en date du 6 décembre 2001*

#### *Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EUR*

L'assemblée décide à l'unanimité de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EUR qui de cette manière est arrêté à cent vingt trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize Euros (EUR 123.946,76)

#### *Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion*

Le capital social de la société est augmenté de mille cinquante trois virgule vingt-quatre Euros (EUR 1.053,24) pour le porter de son montant actuel de EUR 123.946,76 à cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) par incorporation de réserves.

#### *Adaptation de la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social*

La valeur nominale des actions émises et la mention du capital social sont adaptées en conséquence.

#### *Adaptation de l' Article 3 des statuts*

L'article 3 des statuts est adapté et a la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) représenté par cinq mille (5.000) actions de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

#### *Elections statutaires*

Les mandats des administrateurs, Messieurs Nico Demuth, Lex Roden, et de Madame Cecilia Nadal Del Carpio sont renouvelés pour un terme de six ans, venant à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur le bilan de l'exercice 2006. Est nommée commissaire aux comptes pour la même période, la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., domicilié à Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

Strassen, le 6 décembre 2001.

Pour copie sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 14 décembre 2001, vol. 269, fol. 60, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(05108/561/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

**PROM-SCA PROMOTIONS IMMOB. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4660 Differdange, 10, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 78.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour PROM-SCA PROMOTIONS IMMOB. S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(04542/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**BENZKIRCH BERTHOLD, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 1, rue de Wecker.  
R. C. Luxembourg B 39.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour BENZKIRCH BERTHOLD, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(04543/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**KOBLENZ & PARTNER, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 20, place Guillaume II.  
R. C. Luxembourg B 39.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour KOBLENZ UND PARTNER, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(04544/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**W.A.T. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 30.256.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2001*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 décembre 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399) . . . . .	30.986,69
Augmentation de réserves par incorporation de réserves . . . . .	263,31
	31.250,00

Le capital social de 31.250 est représenté par 1.250 actions de valeur nominale de 25,- chacune, entièrement libérées.

Strassen, le 21 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04556/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**HTF ELEKTO, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 44.306.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour HTF ELEKTO, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(04545/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**TRANELUX INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 56.817.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour TRANELUX INTERNATIONAL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(04546/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SERVAIS CARLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 73.869.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour SERVAIS CARLO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(04547/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MOBAG, MOBILIER ET AGENCEMENTS GENERAUX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3844 Schiffflange-Foetz, Z.I. Letzebuerger Heck.

R. C. Luxembourg B 62.195.

—

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Schiffflange-Foetz le 2 janvier 2002*

L'associé unique de MOBAG, MOBILIER ET AGENCEMENTS GENERAUX, S.à r.l., a décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion de 500.000,- LUF / (40,3399) . . . . .	12.394,68
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	105,32
	<hr/>
	12.500,00

Le capital social de 12.500,00 est représenté par 500 parts sociales de 25,00 chacune, entièrement libérées en numéraire.

Schiffflange-Foetz, le 2 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04565/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**TECKEL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: £ 782.000,-.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 63.310.

*Extrait de la résolution collective des associés du 14 décembre 2001*

En date du 14 décembre 2001, les associés de TECKEL HOLDING, S.à r.l., dont le siège social se trouve au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ont pris les résolutions suivantes:

- Décision a été prise de transférer le siège social de la société, de son adresse actuelle à la suivante: 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg avec effet immédiat.
- Décision a été prise de démissionner la société INTERTRUST (MANAGEMENT) S.A. en tant que gérant de la société et de lui accorder décharge pleine et entière pour la période de son mandat, avec effet immédiat.
- Décision a été prise de nommer Monsieur Jean Quintus, demeurant 11, rue de Fischbach, L-7391 Blaschette et la société COSAFIN S.A., domiciliée au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, en tant que nouveaux gérants de la société, et ce avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

COSAFIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04602/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**CANALUX, EQUIPEMENTS POUR COLLECTIVITES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 45.568.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-neuf décembre

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Rémy Stahl, administrateur de sociétés, demeurant à F-67120 Molsheim.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter:

- qu'il existe avec siège social à Luxembourg, une société anonyme sous la dénomination de CANALUX, EQUIPEMENTS POUR COLLECTIVITES S.A., ayant son siège à Luxembourg, (R. C. N° B 45.568) constituée suivant acte notarié du 15 octobre 1993, publié au Mémorial C N° 8 du 8 janvier 1994.

- que le capital social de ladite société s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante (1.250,-) francs.

- que le mandant soussigné est devenu propriétaire de toutes les actions de la société; qu'en tant qu'actionnaire unique, le mandant soussigné déclare expressément vouloir procéder à la dissolution de la société;

- que le mandant soussigné déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux;

- que le mandant soussigné donne décharge pleine et entière à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société;

- que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Sur ce, le comparant a présenté au notaire instrumentant les titres au porteur de la société qui ont été immédiatement oblitérés par le notaire.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: R. Stahl, G. d'Huart.

Pétange, le 7 janvier 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

Notaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2001, vol. 874, fol. 43, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

(04969/207/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**GOART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 32.963.

La convention de domiciliation conclue entre STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l., 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R. C. n° 75.908 et la société GOART HOLDING S.A., R. C. B n° 32.963, a été dénoncée avec effet au 8 janvier 2002.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent également dénoncé.

M. Gérard Muller, Mme M.-Rose Dock et Mme Annie Swetenham se sont démis de leurs mandats d'administrateurs à cette même date ainsi que SANINFO, S.à r.l., le commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

(04953/521/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**HEMRY S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2499 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 5.599.

L'an deux mille un, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HEMRY S.A.H., avec siège social à L-2499 Luxembourg, 22, boulevard Royal,

constituée suivant acte reçu par Maître Wurth, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 5 octobre 1956, publié au Mémorial C numéro 70 du 27 octobre 1956,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'actes reçus:

- par Maître Wurth, prénommé, en date du 6 décembre 1972, publié au Mémorial C numéro 14 du 23 janvier 1973,

- par le notaire instrumentant en date du 13 juin 1986, publié au Mémorial C numéro 272 du 25 septembre 1986, en date du 19 septembre 1986, publié au Mémorial C numéro 350 du 17 décembre 1986 et en date du 21 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 155 du 5 avril 1995,

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Luc Van Wallegghem, employé privé, demeurant à Luxembourg;

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gregory De Harenne, employé privé, demeurant à Luxembourg;

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Alexia Uhl, employée privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions des actionnaires représentés sont portées sur une liste de présence.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que cette assemblée a été régulièrement convoquée par des convocations contenant l'ordre du jour et ont été publiées:

au Mémorial C numéro 1121 du 6 décembre 2001 et C numéro 1175 du 15 décembre 2001,

et au «Letzburger Journal» du 6 et du 15 décembre 2001.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression transitoire de la valeur nominale des actions qui était de mille francs luxembourgeois (1.000 LUF) par action.

2. Changement de la monnaie d'expression du capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 au cours de 1 EUR pour 40,3399 LUF, le nouveau capital s'élevant à sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt euros et cinquante-sept cents (743.680,57 EUR).

3. Augmentation du capital de la société pour le porter de son montant actuel de sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt euros et cinquante-sept cents (743.680,57 EUR) à sept cent cinquante mille euros (750.000 EUR) par incorporation d'une partie des résultats reportés à concurrence de six mille trois cent dix neuf euros et quarante-trois cents (6.319,43 EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.

4. Restauration de la valeur nominale des actions du capital social et fixation de celle-ci à vingt-cinq euros (25 EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et obligations que les actions précédemment supprimées.

5. Modifications afférentes de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 3 des statuts.

6. Modification de l'alinéa 2 de l'article 1<sup>er</sup> des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

7. Modification de l'article 4 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.»

8. Modification de l'article 7 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«La surveillance et le contrôle des opérations sociales sont confiés à un ou plusieurs commissaires, associés ou non associés; la durée du mandat de commissaire n'excède pas six ans.»

9. L'article 8 aura désormais la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

IV.- Pour pouvoir délibérer valablement sur les objets à l'ordre du jour, l'assemblée doit réunir la moitié au moins du capital social.

Il existe actuellement: trente mille (30.000) actions de capital.

Il résulte de la liste de présence que deux (2) actions capital sont représentées, soit moins de la moitié du capital.

Tous ces faits sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée.

Monsieur le président constate en conséquence que la présente assemblée ne peut valablement délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Il annonce qu'une seconde assemblée, ayant le même ordre du jour, sera convoquée prochainement. Cette assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre de titres représentés.

La séance est levée.

De tout quoi le notaire soussigné a dressé le présent procès-verbal.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé avec le notaire.

Signé: L. Van Wallegghem, G. De Harenne, A. Uhl, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 janvier 2002, vol. 874, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2002.

F. Kessler.

(04963/219/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**HEDGE CROWN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 25.125.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(04966/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**VALDES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 48.417.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(04967/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**N.P.A. S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 55.422.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la fiduciaire I.T.P. S.A., dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme N.P.A. S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme N.P.A. S.A.

Livange, le 10 janvier 2002.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04989 /999/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**NIMAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 71.925.

## DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-neuf décembre

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Tony Borgmans, consultant, demeurant à B-2480 Dessel, 85, Moselbaan, ici représenté par Monsieur Olivier Differdange, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte,

agissant au nom et comme unique associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle NIMAX, S.à r.l., avec siège à L-1235 Luxembourg, (R. C. B 71.925), au capital de 12.500,- euros, constituée suivant acte notarié du 30 septembre 1999, publié au Mémorial C N° 942 du 9 décembre 1999.

Lequel comparant a déclaré que toutes les parts sociales se trouvent réunies entre ses mains et qu'il en conclut formellement à la dissolution de ladite société.

- qu'il déclare encore que la liquidation de la société a d'ores et déjà été opérée et clôturée et qu'il assume personnellement tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Nous Notaire avons donné acte de la liquidation et de la dissolution de la S.à r.l., NIMAX, S.à r.l.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: O. Differdange, G. d'Huart.

Pétange, le 7 janvier 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

*Notaire*

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2001, vol. 874, fol. 43, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

(04968/207/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**ALGEST REASSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.

R. C. Luxembourg B 31.259.

## DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-neuf décembre

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Olivier Differdange, employé privé, ayant pour adresse professionnelle, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, agissant en vertu de pouvoirs annexés au présent acte, au nom et pour compte de la société anonyme holding ALGEST INTERNATIONAL, avec siège à Luxembourg.

Le comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que la société anonyme de droit luxembourgeois ALGEST REASSURANCE S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro B 31.259, établie et ayant son siège à L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen, a été constituée aux termes d'un acte reçu par maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg en date du 10 août 1989 publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 385 du 22 décembre 1989,

- que le capital social est fixé à cinquante millions (50.000.000,-) de francs luxembourgeois représenté par cinq mille (5.000) actions de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois chacune,

- que la comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de ALGEST REASSURANCE S.A.,

- que par la présente la comparante prononce la liquidation de la société ALGEST REASSURANCE S.A. avec effet immédiat,

- que conformément au projet de fusion publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 854 du 6 octobre 2001, l'activité de la société ALGEST REASSURANCE S.A. a cessé et que conformément au point 6 dudit projet, il y a transmission universelle de l'ensemble patrimonial actif et passif de la société absorbée à la société absorbante suivant les dispositions prévues à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales, que partant la liquidation de la société ALGEST REASSURANCE est à considérer comme faite et clôturée,

- que les formalités de publicité indiquées au point 7 dudit projet ont été observées pendant le délai légal,

- qu'aucun actionnaire de la société absorbante n'a requis la convocation d'une assemblée générale dans le délai imparti au point 8 dudit projet,

- que les livres et documents de la société ALGEST REASSURANCE S.A., sont conservés pendant cinq ans à Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: O. Differdange, G. d'Huart.

Pétange, le 7 janvier 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

Notaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2001, vol. 874, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

(04970/207/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**COMPTAPLUS S.A., Société Anonyme,  
(anc. NEW COMPTAPLUS S.A.).**

Siège social: Hagen.

R. C. Luxembourg B 80.207.

L'an deux mille un, le dix-neuf décembre

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme NEW COMPTAPLUS S.A., (R. C. N° B 80.207), avec siège à Hagen, constituée suivant acte notarié du 16 janvier 2001, publié au Mémorial C N° 682 du 28 août 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à L-5368 Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à L-4777 Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Paul Diederich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8368 Hagen.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société de trente et un mille (EUR 31.000,-) euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la raison sociale en COMPTAPLUS S.A.

2. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> première phrase des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante, à l'unanimité des voix:

*Résolution*

L'assemblée générale décide de changer la raison sociale en COMPTAPLUS S.A., et en conséquence l'article 1<sup>er</sup> première phrase des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Première phrase.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COMPTAPLUS S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: P. Diederich, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Pétange, le 4 janvier 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

Notaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2001, vol. 874, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

(04975/207/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**DIRECT CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue François Clement.  
R. C. Luxembourg B 75.405.

L'an deux mille un, le dix-sept décembre

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Charles Joseph Decker, administrateur de sociétés, demeurant à L-3334 Hellange, 11, rue de la Gare, agissant en sa qualité de gérant de la société DIRECT CONSTRUCTIONS, S.à r.l., avec siège à L-3334 Hellange, (R. C. N° B 75.405) constituée suivant acte notarié du 31 mars 2000, publié au Mémorial C N° 568 du 9 août 2000.

Lequel comparant a déclaré au notaire d'acter le transfert du siège social de L-3334 Hellange, 11, rue de la Gare à L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue François Clement, et la modification afférente de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.** Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: C. J. Decker, G. d'Huart.

Pétange, le 7 janvier 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

*Notaire*

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2001, vol. 874, fol. 45, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

(04971/207/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**QUANTUM CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 78.902.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille un, le vingt décembre

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Jacques Lecain, ingénieur maître en informatique appliquée à la gestion, demeurant à L-1635 Luxembourg, 51, allée Léopold Goebel,

agissant comme unique associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle QUANTUM CONSULTING, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, (R. C. B 78.902), constituée suivant acte notarié du 10 novembre 2000, publié au Mémorial C N° 399 du 31 mai 2001.

Lequel comparant a déclaré que toutes les parts sociales se trouvent entre ses mains et qu'il en conclut formellement à la dissolution de ladite société.

- qu'il déclare encore que la liquidation de la société à d'ores et déjà été opérée et clôturée et qu'il assume personnellement tous éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Nous Notaire avons donné acte de la liquidation et de la dissolution de la S.à r.l. QUANTUM CONSULTING, S.à r.l.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: J. Lecain, G. d'Huart.

Pétange, le 7 janvier 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

*Notaire*

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 874, fol. 49, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

(04976/207/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**C.M. TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4711 Pétange, 163, rue d'Athus.

R. C. Luxembourg B 54.227.

L'an deux mille un, le douze décembre

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Madame Martine Cobraiville, gérante de sociétés, demeurant à L-4711 Pétange, 163, rue d'Athus,

(R. C. N° B 54.227), constituée suivant acte notarié du 5 mars 1996, publié au Mémorial C page 13435/96.

Laquelle comparante a requis le notaire d'acter ce qui suit:

## 1. Cession de parts

Madame Martine Cobraiville; préqualifiée, cède par les présentes à la valeur/bilan:

- 50 parts sociales à Monsieur Antonio Monteiro, chauffeur, demeurant à L-4711 Pétange, 163, rue d'Athus.

- 50 parts sociales à Monsieur Cédric Monteiro, étudiant, demeurant à L-4711 Pétange, 163, rue d'Athus, lesquels acceptent.

## 2. Conversion du capital de LUF en Euros et modification afférente de l'article 5 des statuts.

Les nouveaux associés conviennent de donner la teneur suivante à l'article 5 des statuts:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros chacune.

Le capital social est souscrit comme suit:

- M. Antonio Monteiro, préqualifié .....	50 parts
- M. Cédric Monteiro, préqualifié .....	50 parts
Total: .....	100 parts

## 3. Modification de l'objet social et de l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 3.** La société a pour objet le transport de marchandises au moyen d'au moins cinq véhicules de plus de six tonnes, ainsi que toutes opérations en rapport avec l'objet social ou susceptibles de le favoriser.

## 4. Gérance

Est nommée gérante unique, Madame Martine Cobraiville, préqualifiée, laquelle peut engager la société par sa seule signature.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: M. Cobraiville, A. Monteiro, C. Monteiro, G. d'Huart.

Pétange, le 7 janvier 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

*Notaire*

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 décembre 2001, vol. 874, fol. 26, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(04972/207/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**NEOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 76.892.

## EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme, tenue l'an deux mille deux (2002), le 9 janvier, à 11.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

1 - révocation de Monsieur Claude Karp, commissaire aux comptes;

2 - nomination du nouveau commissaire aux comptes, Monsieur Bernard Pranzetti, demeurant à L-7450 Lintgen.

Signature / Signature / Signature

*Le secrétaire / Le président / Le scrutateur*

Enregistré à Mersch, le 14 janvier 2002, vol. 127, fol. 94, case 4. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(05008/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**LESMUSES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 59.533.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange

G. d'Huart.

(04974/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**P.P.L. FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 59.540.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme P.P.L. FINANCE HOLDING S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société INTERNATIONAL TRADE PARTNERS S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme P.P.L. FINANCE HOLDING S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que Monsieur Jean-Marie Detourbet démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme P.P.L. FINANCE HOLDING S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

J.-M. Detourbet.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme P.P.L. FINANCE HOLDING S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04978/999/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**EDLA S.A., EUROPEENNE DE L'AUTOMOBILE, Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 56.707.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la fiduciaire I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme EDLA S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la fiduciaire I.T.P. S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société EDLA S.A.

Livange, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux comptes de la société anonyme EDLA S.A.

Livange, le 10 janvier 2002.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04985/999/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**ALLIANCE TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 59.214.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme ALLIANCE TECHNOLOGY S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société INTERNATIONAL TRADE PARTNERS S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme ALLIANCE TECHNOLOGY S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que Monsieur Jean-Marie Detourbet démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme ALLIANCE TECHNOLOGY S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

J.-M. Detourbet.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme ALLIANCE TECHNOLOGY S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04979/999/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**AWALON S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 70.241.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la fiduciaire I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme AWALON S.A. à L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la société FILTON HOLDINGS CORP. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur et d'Administrateur-délégué de la société anonyme AWALON S.A.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

FILTON HOLDINGS CORP.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la société CHANNEL HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme AWALON S.A.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CHANNEL HOLDINGS INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la société DUSTIN INVEST INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme AWALON S.A.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

DUSTIN INVEST INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux comptes de la société anonyme AWALON S.A.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

F. David.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04988/999/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**TEXIMAUT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 75.141.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme TEXIMAUT S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société PRIME LINE LTD démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme TEXIMAUT S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

PRIME LINE LTD

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société DUSTIN INVEST INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme TEXIMAUT S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

DUSTIN INVEST INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme TEXIMAUT S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

F. David.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04980/999/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**M&C S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 63.973.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la fiduciaire I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme M&C S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux comptes de la société anonyme M&C S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04983/999/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**B.I.P., BUREAU INTERNATIONAL DE PRESTATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 49.862.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la fiduciaire I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société à responsabilité limitée B.I.P., S.à r.l., à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04984/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**PALLAS ATHENA S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 61.763.

—  
Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme PALLAS ATHENA S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société DURBAN INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme PALLAS ATHENA S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

DURBAN INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société LENDL FINANCE LTD démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme PALLAS ATHENA S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

LENDL FINANCE LTD

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société SHELTON INVESTMENT démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société anonyme PALLAS ATHENA S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

SHELTON INVESTMENT

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux comptes de la société anonyme PALLAS ATHENA S.A.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04981/999/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**ATHANOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 60.234.

—  
Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme ATHANOR HOLDING S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société FIDUCIAIRE INTERNATIONAL TRADE PARTNERS S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme ATHANOR HOLDING S.A.

Livange, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 janvier 2002, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux comptes de la société anonyme ATHANOR HOLDING S.A.

Livange, le 10 janvier 2002.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04982/999/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MONDIAL CENTRE IMPORT EXPORT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 73.216.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la fiduciaire I.T.P. S.A., dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme MONDIAL CENTRE IMPORT EXPORT S.A. à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.

Bertrange, le 8 janvier 2002.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la société AMERIS OVERSEAS S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur et d'Administrateur-délégué de la société anonyme MONDIAL CENTRE IMPORT EXPORT S.A.

Bertrange, le 8 janvier 2002.

AMERIS OVERSEAS S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la société CHANNEL HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme MONDIAL CENTRE IMPORT EXPORT S.A.

Bertrange, le 8 janvier 2002.

CHANNEL HOLDINGS INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que la société DUSTIN INVEST INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme MONDIAL CENTRE IMPORT EXPORT S.A.

Bertrange, le 8 janvier 2002.

DUSTIN INVEST INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 7 janvier 2002, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux comptes de la société anonyme MONDIAL CENTRE IMPORT EXPORT S.A.

Bertrange, le 8 janvier 2002.

F. David.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04987/999/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**EUROPEAN CONSULTING SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 43.559.

Les statuts coordonnés au 3 mai 2000 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04990/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**EDI FACILITIES ELECTRONIC DATA INTERCHANGE CONSULTING & CUSTOMIZING, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5741 Frisange, 29A, rue Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 69.040.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour EDI FACILITIES ELECTRONIC DATA INTERCHANGE CONSULTING &amp; CUSTOMIZING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05067/598/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**CONTINENTAL PAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 64.149.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04991/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CLIPTON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 48.106.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04992/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CROWN INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 41.385.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04993/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SHELL CHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 57.209.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04994/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**TEAM TRANS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 40.318.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04995/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SL SOFTWARE CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 56.789.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04996/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**EPS ECONOMICAL POWER SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 48.879.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04997/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MARINE PROJECTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 54.441.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04998/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MESURE DE CHALEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 44.941.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(04999/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**PAMELA INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 43.073.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05000/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MARKETING CONTROL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 42.234.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05001/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**INTERNATIONAL CONSULTING & PARTNERS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 37.043.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05002/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**TRANS CIRCLE S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 35.474.

—  
Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05003/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MANFROTTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 63.031.

—  
*Extrait du Conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg, le 13 décembre 2001*

*Première résolution*

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

M. Sterzi / M. L. Guardamagna

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 5. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05004/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**FELOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 41.415.

—  
*Extrait du Conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg, le 13 décembre 2001*

*Première résolution*

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'administration*

M. Sterzi / M. L. Guardamagna

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 5. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05005/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**S.E.I. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 2A, rue Wvurth Paquet.

R. C. Luxembourg B 47.071.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour S.E.I. LUXEMBOURG, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05040/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

30116

**SOCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher.  
R. C. Luxembourg B 12.022.

Le bilan au 30 avril 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05006/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**START 2000 S.A., Société Anonyme.**

*Dénonciation du siège social*

Le siège social de la société est dénoncé.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

G. Bounéou.

Enregistré à Mersch, le 16 janvier 2002, vol. 127, fol. 95, case 6. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(05007/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CHAPITEAU 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.503.

*Réunion du conseil d'administration tenue le 5 décembre 2001*

*Résolution*

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne tous pouvoirs individuels par sa seule signature à Monsieur Gilles Bounéou, demeurant au 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg pris en sa qualité d'administrateur, aux fins de représenter tant le Conseil d'Administration que la Société CHAPITEAU 2000 S.A. pour effectuer toutes opérations - transactions bancaires, ainsi que l'ouverture de comptes bancaires.

UVENSIS S.A. / QUESTINA S.A. / G. Bounéou

Signature / Signature

Enregistré à Mersch, le 14 janvier 2002, vol. 127, fol. 94, case 5. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(05010/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CASTERMANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7540 Rollingen/Mersch, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 61.491.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05013/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MT SPECIALISTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.044.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 33, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2001.

S. Willems

Gérant de MT-SPECIALISTS, S.à r.l.

(05034/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**BENELUX MEDITERRANEE INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 75.834.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des détenteurs de parts sociales de la société, tenue l'an deux mille un (2001), le 7 décembre, à 14.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les détenteurs de parts sociales ont pris les décisions suivantes:

- 1) du siège social est transféré à: 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg;
- 2) de la révocation du gérant, à savoir: Monsieur Jean-Charles Biver;
- 3) de donner décharge au gérant sortant;
- 4) de la nomination d'un nouveau gérant Monsieur Bernard Pranzetti, 14, route Principale, L-7450 Lintgen, nouveau gérant.

Signatures

*Le secrétaire / Le président / Le scrutateur*

Enregistré à Mersch, le 14 janvier 2002, vol. 127, fol. 94, case 6. – Reçu 12,- euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

(05011/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**HÔTEL-RESTAURANT CARPINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Howald, 246, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 45.649.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05014/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CARPINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 75, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 44.710.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05015/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SIMON TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Pétange, 92, Porte Lamadelaine.  
R. C. Luxembourg B 50.006.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05019/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**BIMACO-ALLIANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 52.899.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05020/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**KAMJIB INTERSERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 19.455.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05016/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**KAMJIB INTERSERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 19.455.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05017/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**KAMJIB INTERSERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 19.455.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05018/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**ELECTRO-VOLT AUTOMOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 23.743.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05021/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**PÂTISSERIE STRASSER MICHEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Schifflange, 32, avenue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 59.452.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05022/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**GARAGE FERRO & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Alzingen, 580, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 15.695.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Signature.

(05023/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**LION INTERGESTION, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 27.033.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2001*

L'Assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Brian Dunne.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Manuel Isidro et l'Assemblée nomme comme scrutateur Madame Sophie Dubru.

L'Assemblée constate que 1 action est présente ou représentée ainsi qu'il est constaté sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée délibère sur l'ordre du jour suivant:

\* Conversion du capital social de la société en Euro.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, l'Assemblée décide de convertir le capital social de la SICAV LION-INTERGESTION en Euro avec effet au 27 décembre 2001.

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution précédente, l'Assemblée décide de modifier la dernière phrase de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital minimum est l'équivalent en euro de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF)».

La dernière phrase de l'article 29 est également modifiée comme suit: «Ces états financiers seront consolidés dans la devise de consolidation de la Société, soit l'euro, pour établir son bilan».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15.30 heures.

B. Dunne / M. Isidro / S. Dubru

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05024/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**GESTION RAINBOW FUND.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 54.426.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting held on 28 December, 2001*

The Meeting is opened at 10.30 a.m. in the office of BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. and is presided over by Mr Brian Dunne.

The President appoints Mr Manuel Isidro as Secretary and the Meeting elects Mrs Sophie Dubru as Scrutineer.

The Meeting notes that 200,000 shares are present or represented as it is shown on an attendance list. This attendance list will stay affixed to these minutes.

The Meeting considers the following agenda:

1. Conversion of the share capital into euro.
2. Increase of capital by incorporation of brought forward results, within the limits provided by Luxembourg law.
3. Fixing of the par value of the shares at 25.00 euros each and exchange of the 200,000 existing shares into 5,000 new shares.

4. Amendment of article 5 of the Article of Incorporation.

After the vote of all members of the Meeting, the following resolutions are unanimously approved:

1. According to the general provisions of the law of December 10, 1998 relating to the conversion of commercial companies of their capital into euros, the Meeting decides to convert the share capital of GESTION RAINBOW FUND into euro.

2. The Meeting decides to increase the subscribed capital through incorporation of the brought forward results in order to reach an amount of one hundred and twenty-five thousand euros (125,000.00 EUR).

3. The Meeting decides to fix the par value of shares at twenty-five euros (25.00 EUR). The two hundred thousand (200,000) existing shares are exchanged into five thousand (5,000) new shares at 25.00 euros.

4. The Meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation which will read as follows: «The corporate capital is set at one hundred and twenty-five thousand euros (125,000.00 EUR) consisting of five thousand (5,000) shares in registered form with a par value of twenty-five euros (25.00 EUR) per share».

There being no further business before this meeting, the same is thereupon adjourned at 11.00 a.m.

B. Dunne / M. Isidro / S. Dubru

President / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05025/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**GESTION PREMIER FUND, Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 49.164.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting held on 21 December, 2001*

The Meeting is opened at 10.00 a.m. in the office of BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. and is presided over by Mr Brian Dunne.

The President appoints Mr Manuel Isidro as Secretary and the Meeting elects Mrs Sophie Dubru as Scrutineer.

The Meeting notes that 20,000 shares are present or represented as it is shown on an attendance list. This attendance list will stay affixed to these minutes.

The Meeting considers the following agenda:

1. Conversion of the share capital into euro.
2. Increase of capital by incorporation of brought forward results, within the limits provided by Luxembourg law.
3. Fixing of the par value of the shares at 24.80 euros each and exchange of the 20,000 existing shares into 5,000 new shares.
4. Amendment of article 5 of the Articles of Incorporation.

After the vote of all members of the Meeting, the following resolutions are unanimously approved:

1. According to the general provisions of the law of December 10, 1998 relating to the conversion of commercial companies of their capital into euros, the Meeting decides to convert the share capital of GESTION PREMIER FUND into euro.

2. The Meeting decides to increase the subscribed capital through incorporation of the brought forward results in order to reach an amount of one hundred and twenty-four thousand euros (124,000.00 EUR).

3. The Meeting decides to fix the par value of shares at twenty-four point eighty euros (24.80 EUR). The twenty thousand (20,000) existing shares are exchanged into five thousand (5,000) new shares at 24.80 euros.

4. The Meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation which will read as follows: «The corporate capital is set at one hundred and twenty-four thousand euros (124,000.00 EUR) consisting of five thousand (5,000) shares in registered form with a par value of twenty-four point eighty euros (24.80 EUR) per share».

There being no further business before this meeting, the same is thereupon adjourned at 10.30 a.m.

B. Dunne / M. Isidro / S. Dubru

*President / Secretary / Scrutineer*

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05026/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**GESTION LION-INTEROBLIG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 22.715.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001*

L'Assemblée est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Madame Véronique Gillet.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Manuel Isidro et l'Assemblée nomme comme scrutateur Madame Sophie Dubru.

L'Assemblée constate que 5.000 actions sont présentes ou représentées ainsi qu'il est constaté sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée délibère sur l'ordre du jour suivant:

1. Conversion du capital social de la société en euro.
2. Augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés pour atteindre un montant de 125.000,00 euros.
3. Fixation de la valeur nominale des actions à 25,00 euros chacune et échange des 5.000 nouvelles actions.
4. Modification de l'article 5 des statuts.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'Assemblée décide de convertir le capital social de GESTION LION-INTEROBLIG en euro avec effet au 21 décembre 2001.

2. L'Assemblée décide d'augmenter le capital social, par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de mille cinquante-trois virgule vingt-quatre euros (1.053,24 EUR) pour le porter à cent vingt-cinq mille euros (125.000,00 EUR).

3. L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale de chaque action à vingt-cinq euros (25,00 EUR). Les cinq mille (5.000) actions existantes sont échangées contre cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR).

4. L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de cent vingt-cinq mille euros (125.000,00 EUR). Il est représenté par cinq mille actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR) qui sont et resteront nominatives.»

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12.30 heures.

*Liste de présence de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001*

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signature</i>
CREDIT LYONNAIS S.A. ....	4.500	Signature
CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A. ....	500	Signature
Total: .....	5.000	

V. Gillet / M. Isidro / S. Dubru  
*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 94, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05028/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**EUROGESTION COMPANY, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 26.681.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001*

L'Assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Madame Véronique Gillet.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Manuel Isidro et l'Assemblée nomme comme scrutateur Madame Sophie Dubru.

L'Assemblée constate que 5.000 actions sont présentes ou représentées ainsi qu'il est constaté sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée délibère sur l'ordre du jour suivant:

1. Conversion du capital social de la société en euro.  
2. Augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés pour atteindre un montant de 125.000,00 euros.

3. Fixation de la valeur nominale des actions à 25,- euros chacune et échange des 5.000 nouvelles actions.

4. Modification de l'article 5 des statuts.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'Assemblée décide de convertir le capital social de EUROGESTION COMPANY en euro avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

2. L'Assemblée décide d'augmenter le capital social, par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de mille cinquante-trois virgule vingt-quatre euros (1.053,24 EUR) pour le porter à cent vingt-cinq mille euros (125.000,00 EUR).

3. L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale de chaque action à vingt-cinq euros (25,00 EUR). Les cinq mille (5.000) actions existantes sont échangées contre cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR).

4. L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,00 EUR). Il est représenté par cinq mille actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR) qui sont et resteront nominatives.»

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12.00 heures.

V Gillet / M. Isidro / S. Dubru  
*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05027/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MODEL-LAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, 111, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 55.605.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 33, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

S. Willems  
*Président du Conseil d'Administration*

(05035/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**BEST, Société d'Investissement à Capital Variable,  
à compartiments multiples.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 28.632.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001*

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Véronique Gillet.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Manuel Isidro et l'Assemblée nomme comme scrutateur Madame Sophie Dubru.

L'Assemblée constate que 5.994 actions sont présentes ou représentées ainsi qu'il est constaté sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée délibère sur l'ordre du jour suivant:

Conversion du capital social de la société en euro.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'Assemblée décide de convertir le capital social de la SICAV BEST en euro avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution précédente, l'Assemblée décide de modifier la dernière phrase de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital minimum est l'équivalent en euro de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF).»

La dernière phrase de l'article 30 est également modifiée comme suit:

«Ces états financiers seront consolidés dans la devise de consolidation de la Société, soit l'euro, pour établir son bilan».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11.30 heures.

*Liste de présence de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001*

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signature</i>
CPH. ....	1.994	Signature
	(Best Classic)	
	4.000	Signature
	(Best Global Equity)	
Total: .....	5.994	

V. Gillet / M. Isidro / S. Dubru  
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 94, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05029/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

**AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 59.639.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting held on December 21, 2001*

The Meeting is opened at 11.00 a.m. at office of BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. and is presided by Mrs Véronique Gillet.

The President appoints Mr Manuel Isidro as Secretary and the Meeting elects Mrs Sophie Dubru as Scrutineer.

The Meeting notes that 9,121 shares are present or represented as it is shown on an attendance list. This attendance list shall stay affixed to these minutes.

The Meeting considers the following agenda:

Conversion of the capital of the company into euro.

After the vote of the members of the Meeting, the following resolutions are approved unanimously:

According to the general provisions of the law of December 10, 1998 relative to the conversion of commercial companies of their capital into euros, the Meeting decides to convert the share capital of the SICAV AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO into euro.

The Meeting decides to amend article 5 of articles of incorporation, fourth paragraph, which will read as follows:

«The minimum capital of the Company is the equivalent in Euro of fifty million Luxembourg francs (50,000,000.- LUF).»

Article 30, fourth paragraph, is also amended as follows: «These financial statements shall be consolidated in the currency of the Company, that is in Euro in order to draw up its balance sheet.»

There being no further business before this meeting, the same is thereupon adjourned at 11.30 a.m.

*Attendance list of the Extraordinary General Meeting held on December 21, 2001*

<i>Shareholder</i>	<i>Compartment</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signature</i>
Alters- und Hinterbliebenen Versorgungsstelle der Technischen Überwachungs-Verein (VVG) . . . . .	AHV International Portfolio Bel	4,000	Signature
	AHV International Portfolio Bonds	3,700	Signature
	AHV International Portfolio Global Balanced	1,421	Signature

V. Gillet / M. Isidro / S. Dubru  
*President / Secretary / Scrutineer*

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 94, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05030/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**AMALIA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
 R. C. Luxembourg B 31.592.

*Extrait d'une décision circulaire du conseil d'administration en date du 9 janvier 2002*

Il résulte d'une décision circulaire du conseil d'administration que les membres du conseil d'administration de la société ont décidé à l'unanimité:

de transférer le siège social de la société du 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg aux 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

*Pour AMALIA, Société Anonyme*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05031/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**EUROPEAN BROADCASTING SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
 R. C. Luxembourg B 66.759.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 14 janvier 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires que:

M. Woody Knight, M. Martin Lindskog, M. Harry Sloan and M. Phil Cleland ont démissionné de leur fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Sont nommés comme nouveaux administrateurs M. Juergen von Schwerin, M. Markus Tellenbach et M. Klaus Frederiksen avec effet immédiat.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de la société au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

*Pour EUROPEAN BROADCASTING SYSTEM S.A.*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05032/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**I.R.S. INFO SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.  
 R. C. Luxembourg B 58.429.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH, Ettelbruck

*Signature*

(05101/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**EuroCDP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 83.103.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 janvier 2002*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Philippe Slendzak et de Monsieur Patrick Rochas en tant que commissaires aux comptes de la Société et leur donnent pleine décharge pour l'exercice de leur mandat. Les actionnaires nomment à l'unanimité la société MAZARS ET GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, en tant que nouveau commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la société de l'année 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

EuroCDP S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05033/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**FINANCIERE ERRANI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 50.612.

Le bilan au 31 juillet 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

*Pour FINANCIERE ERRANI S.A., Société Anonyme*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliaire*

Signatures

(05038/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**FINANCIERE ERRANI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 50.612.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 décembre 2001*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000/2001 comme suit:

*Conseil d'administration*

- MM. Rodolfo Errani, administrateur de sociétés, demeurant à Montecarlo, président;  
Andrea Reggi, administrateur de sociétés, demeurant à Faenza (Italie), administrateur;  
Franco Saviotti, administrateur de sociétés, demeurant à Faenza (Italie), administrateur;  
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

*Pour FINANCIERE ERRANI S.A., Société Anonyme*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliaire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05039/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**M & M BALLOONING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7652 Heffingen, 26, rue Stenkel.  
R. C. Luxembourg B 75.478.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour M & M BALLOONING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05041/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**GREEN SPACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange, 16, rue des Martyrs.  
R. C. Luxembourg B 50.785.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour GREEN SPACE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05042/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**IBFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 décembre 2001 à 15.00 heures au siège social*

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 10 décembre 2001 le capital social souscrit en Euro de ITL 7.294.000.000,- ainsi que la valeur nominale des actions représentatives de ce capital social au cours de change officiel entre la lire italienne et l'Euro, soit 1,- EUR=1936,27 ITL.

Suite à cette conversion, le capital social souscrit de la société sera de EUR 3.767.036,62195 représenté par 729.400 actions d'une valeur nominale de EUR 5,16456899089 entièrement libérées.

Elle décide également de convertir en Euro le capital autorisé de ITL 20.000.000.000,- ainsi que la valeur nominale des 2.000.000 d'actions représentatives de ce capital autorisé au cours de change officiel susmentionné.

Suite à cette conversion, le capital autorisé de la société sera de EUR 10.329.137,9817 représenté par 2.000.000 d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,16456899089.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 3.961,37805, en vue d'arrondir le capital social souscrit actuel de EUR 3.767.036,62195 et de le porter à EUR 3.770.998,- sans création d'actions nouvelles, mais par augmentation de la valeur nominale des 729.400 actions existantes, en portant celle-ci de son montant actuel de EUR 5,16456899089 à EUR 5,17, l'augmentation de capital étant à libérer par le débit du compte de réserve, pour ramener ce dernier de EUR 8.897.147,3028 à EUR 8.893.185,92475.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé d'un montant de EUR 10.862,0183, en vue d'arrondir le capital autorisé actuel de EUR 10.329.137,9817, et de le porter à EUR 10.340.000,- sans création d'actions nouvelles, mais par augmentation de la valeur nominale des 2.000.000 d'actions existantes, en portant celle-ci de son montant actuel de EUR 5,16456899089 à EUR 5,17.

*Quatrième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide d'autoriser le Conseil d'Administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital et autorisation au Conseil d'Administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

*Cinquième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier la teneur de l'article 5 des statuts de la société afin que ce dernier ait la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 3.770.998,- (trois millions sept cent soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros) représenté par 729.400 (sept cent vingt-neuf mille neuf mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq virgule dix-sept euros) chacune.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 10.340.000,- (dix millions trois cent quarante mille euros) représenté par 2.000.000 (deux millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq virgule dix-sept euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 1<sup>er</sup> décembre 2006, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations de capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement, en espèce, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation des bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il en sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

Pour extrait conforme

Pour IBFIN HOLDING S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 72, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05036/024/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

### **IBFIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social*

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 10 décembre 2001 le capital social souscrit en Euro de ITL 2.706.000.000,- ainsi que la valeur nominale des actions représentatives de ce capital social au cours de change officiel entre la lire italienne et l'Euro, soit 1,- EUR=1936,27 ITL.

Suite à cette conversion, le capital social souscrit de la société sera de EUR 1.397.532,36893 représenté par 270.600 actions d'une valeur nominale de EUR 5,16456899089 entièrement libérées.

Elle décide également de convertir en Euro le capital autorisé de ITL 20.000.000.000,- ainsi que la valeur nominale des 2.000.000 d'actions représentatives de ce capital autorisé au cours de change officiel susmentionné.

Suite à cette conversion, le capital autorisé de la société sera de EUR 10.329.137,9817 représenté par 2.000.000 d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,16456899089.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 1.469,63107, en vue d'arrondir le capital social souscrit actuel de EUR 1.397.532,36893 et de le porter à EUR 1.399.002,- sans création d'actions nouvelles, mais par augmentation de la valeur nominale des 270.600 actions existantes, en portant celle-ci de son montant actuel de EUR 5,16456899089 à EUR 5,17, l'augmentation de capital étant à libérer par le débit du compte de réserve, pour ramener ce dernier de EUR 2.634.969,4366 à EUR 2.633.499,8055.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé d'un montant de EUR 10.862,0183, en vue d'arrondir le capital autorisé actuel de EUR 10.329.137,9817, et de le porter à EUR 10.340.000,- sans création d'actions nouvelles, mais par augmentation de la valeur nominale des 2.000.000 d'actions existantes, en portant celle-ci de son montant actuel de EUR 5,16456899089 à EUR 5,17.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide d'autoriser le Conseil d'Administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital et autorisation au Conseil d'Administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

*Cinquième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier la teneur de l'article 5 des statuts de la société afin que ce dernier ait la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 1.399.002,- (un million trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux euros) représenté par 270.600 (deux cent soixante-dix mille six cents) actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq virgule dix-sept euros) chacune.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 10.340.000,- (dix millions trois cent quarante mille euros) représenté par 2.000.000 (deux millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq virgule dix-sept euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 1<sup>er</sup> décembre 2006, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations de capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement, en espèce, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation des bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il en sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

Pour extrait conforme

Pour IBFIN PARTICIPATIONS S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 72, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05037/024/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**L.C.C., LUXEMBURG CATERING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5570 Remich, 53, route de Stadtbredimus.

R. C. Luxembourg B 63.351.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour L.C.C. LUXEMBOURG CATERING COMPANY, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05043/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**KÖNIGLICH-SÄCHSISCHES WEIN U. SEKTCONTOR LUX S.A., Société Anonyme,**

**Dr Albert Prinz von Sachsen.**

Siège social: Grevenmacher, 8, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.263.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour KÖNIGLICH-SÄCHSISCHES WEIN U. SEKTCONTOR LUX S.A.

Dr Albert Prinz von Sachsen

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05078/598/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**NEW NEPTUNE, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7525 Mersch, 1, rue de Colmar-Berg.  
R. C. Luxembourg B 50.221.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour NEW NEPTUNE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05044/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MECANAUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Howald, 12, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 15.703.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour MECANAUTO, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05045/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**JOVIALIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange, 80, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.934.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour JOVIALIS, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05046/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SAM PRODUCTION EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 15, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 24.310.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH, Ettelbruck

Signature

(05102/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**DEMEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 301, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.434.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH, Ettelbruck

Signature

(05104/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**MAITRE RELIEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 75, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 66.638.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour MAITRE RELIEUR S.A.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05047/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MOGEBÀ, LIGHT AND SOUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4985 Sanem, 18, rue des Peupliers.  
R. C. Luxembourg B 56.202.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour MOGEBÀ, LIGHT AND SOUND, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05048/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**HORSE-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange, 20, rue de Strassen.  
R. C. Luxembourg B 59.304.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour HORSE-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05051/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**I.R.S. INFO SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.  
R. C. Luxembourg B 58.429.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Anonyme I.R.S INFO SYSTEMS S.A. tenue au siège de la société, en date du 14 novembre 2000 à 15.00 heures.*

Révocation du mandat d'administrateur et nomination d'un nouvel administrateur

A l'unanimité des voix, Monsieur Raymond Gatto est révoqué de son poste d'administrateur. Est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Gatto, Madame Christiane Bacchiotti, demeurant à L-3334 Hellange, 1, rue de la Gare pour continuer le mandat d'administrateur de son prédécesseur. Ce mandat se termine avec les autres mandats à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2003.

Bertrange, le 14 novembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 14 décembre 2001, vol. 269, fol. 60, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(05125/561/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**AUBERGE-PIZZERIA DE LA FRONTIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Wasserbillig, 1, rue de la Sûre.  
R. C. Luxembourg B 40.047.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour AUBERGE-PIZZERIA DE LA FRONTIERE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05049/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**AUBERGE-PIZZERIA DE LA FRONTIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Wasserbillig, 1, rue de la Sûre.  
R. C. Luxembourg B 40.047.

Le bilan arrêté au 15 septembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour AUBERGE-PIZZERIA DE LA FRONTIERE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05050/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CLIRECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 17, rue des Ardennes.  
R. C. Luxembourg B 16.677.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour CLIRECO, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05052/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**TEAM TRANS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxemburg B 40.318.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

1. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit LUF 1.250.000,- in EUR 30.986,69.
2. Kapitalerhöhung von EUR 13,31 um das Gesellschaftskapital von EUR 30.986,69 auf EUR 31.000,00 zu bringen durch Umwandlung eines Teils der vorgetragenen Ergebnisse.
3. Das Kapital ist eingeteilt in 1.250 Aktien ohne Nennwert.
4. Der Artikel 3 der Statuten wird wie folgt abgeändert:

Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR einunddreißigtausend (EUR 31.000,00), eingeteilt in eintausendzweihundertfünfzig Aktien (1.250 Aktien) ohne Nennwert und ist in voller Höhe eingezahlt. Alle Aktien lauten auf Inhaber.

Luxemburg, den 3. Dezember 2001.

*Für die Richtigkeit*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05128/756/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**SHELL CHEMICAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxembourg B 57.209.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

1. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit LUF 13.500.000,- in EUR 334.656,25.
2. Kapitalerhöhung von EUR 343,75 um das Gesellschaftskapital von EUR 334.656,25 auf EUR 335.000,00 zu bringen durch Umwandlung eines Teils der vorgetragenen Ergebnisse.
3. Das Kapital ist eingeteilt in 13.500 Aktien ohne Nennwert.
4. Der Artikel 3 der Statuten wird wie folgt abgeändert:  
Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR dreihundertfünfunddreißigtausend (EUR 335.000,00), eingeteilt in dreizehntausendfünfhundert Aktien (13.500 Aktien) ohne Nennwert und ist in voller Höhe eingezahlt. Alle Aktien lauten auf Inhaber.

Luxemburg, den 3. Dezember 2001.

*Für die Richtigkeit*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05129/756/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**MATHIAS PAULY, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 58, Waistrooss.  
R. C. Luxembourg B 42.134.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour MATHIAS PAULY, GmbH*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05053/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**C.R.M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément.  
R. C. Luxembourg B 67.694.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour C.R.M. S.A.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05054/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**WAMPACH-HERZIG ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mondercange, 90, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 17.545.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour WAMPACH-HERZIG ET CIE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05055/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SPECIAL'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Remich, 8, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 48.526.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour SPECIAL'S, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05056/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SOMOLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Hellange, 25, rue de Mondorf.  
R. C. Luxembourg B 7.798.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour SOMOLI, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05057/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**WINGS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Waldbredimus, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 29.287.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour WINGS INTERNATIONAL, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05058/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CLIPTON HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxemburg B 48.106.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

1. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit LUF 1.250.000,- in EUR 30.986,69.
2. Kapitalerhöhung von EUR 13,31 um das Gesellschaftskapital von EUR 30.986,69 auf EUR 31.000,00 zu bringen durch Umwandlung eines Teils der vorgetragenen Ergebnisse.
3. Das Kapital ist eingeteilt in 1.250 Aktien ohne Nennwert.
4. Der Artikel 3 der Statuten wird wie folgt abgeändert:

Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR einunddreißigtausend (EUR 31.000,00), eingeteilt in eintausendzweihundertfünfzig Aktien (1.250 Aktien) ohne Nennwert und ist in voller Höhe eingezahlt. Alle Aktien lauten auf Inhaber.

Luxemburg, den 3. Dezember 2001.

*Für die Richtigkeit*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05131/756/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**CONTINENTAL PAC HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxemburg B 64.149.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

1. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit LUF 2.400.000,- in EUR 59.494,45.
2. Kapitalerhöhung von EUR 5,55 um das Gesellschaftskapital von EUR 59.494,45 auf EUR 59.500,00 zu bringen durch Umwandlung eines Teils der vorgetragenen Ergebnisse.
3. Das Kapital ist eingeteilt in 2.400 Aktien ohne Nennwert.
4. Der Artikel 3 der Statuten wird wie folgt abgeändert:  
Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR neunundfünfzigtausendfünfhundert (EUR 59.500,00), eingeteilt in zweitausendvierhundert Aktien (2.400 Aktien) ohne Nennwert und ist in voller Höhe eingezahlt. Alle Aktien lauten auf Inhaber.

Luxemburg, den 3. Dezember 2001.

*Für die Richtigkeit*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05132/756/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**OPTIMOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.  
R. C. Luxembourg B 50.000.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour OPTIMOLUX S.A.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05059/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5429 Hettermillen, 5, rue du Vin.  
R. C. Luxembourg B 29.115.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05060/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**GARAGE MOZE ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mertert, 20-24, rue de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 23.939.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour GARAGE MOZE ET FILS, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05061/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SL SOFTWARE CONSULT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 56.789.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

1. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit LUF 1.250.000,- in EUR 30.986,69.
2. Kapitalerhöhung von EUR 13,31 um das Gesellschaftskapital von EUR 30.986,69 auf EUR 31.000,00 zu bringen durch Umwandlung eines Teils der vorgetragenen Ergebnisse.
3. Das Kapital ist eingeteilt in 1.250 Aktien ohne Nennwert.
4. Der Artikel 3 der Statuten wird wie folgt abgeändert:  
Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR einunddreißigtausend (EUR 31.000,00), eingeteilt in eintausendzweihundertfünfzig Aktien (1.250 Aktien) ohne Nennwert und ist in voller Höhe eingezahlt. Alle Aktien lauten auf Inhaber.

Luxemburg, den 3. Dezember 2001.

*Für die Richtigkeit*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05133/756/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**BRASSERIE WIERMCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Wormeldange, 35, rue du Vin.

R. C. Luxembourg B 50.369.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour BRASSERIE WIERMCHEN, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05062/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**CARRELAGES WEDEKIND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher, 23, Potaschberg.

R. C. Luxembourg B 53.410.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour CARRELAGES WEDEKIND S.:A.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05063/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**GARAGE FUMANTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 12, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 10.295.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour GARAGE FUMANTI, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05064/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**HANIEL SHIPPING, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Remich, 20, route de Mondorf.  
R. C. Luxembourg B 59.931.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour HANIEL SHIPPING, GmbH

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05065/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**IDEA LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5573 Remich, 6, Montée Saint Urbain.  
R. C. Luxembourg B 65.914.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour IDEA LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05066/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**GARAGE DU PONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Berschbach/Mersch, 4, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 9.936.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

Pour GARAGE DU PONT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05068/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**MARINE PROJECTS (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxembourg B 54.441.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

1. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit LUF 1.250.000,- in EUR 30.986,69.

2. Kapitalerhöhung von EUR 13,31 um das Gesellschaftskapital von EUR 30.986,69 auf EUR 31.000,00 zu bringen durch Umwandlung eines Teils der vorgetragenen Ergebnisse.

3. Das Kapital ist eingeteilt in 1.250 Aktien ohne Nennwert.

4. Der Artikel 3 der Statuten wird wie folgt abgeändert:

Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR einunddreißigtausend (EUR 31.000,00), eingeteilt in eintausend-zweihundertfünfzig Aktien (1.250 Aktien) ohne Nennwert und ist in voller Höhe eingezahlt. Alle Aktien lauten auf Inhaber.

Luxemburg, den 3. Dezember 2001.

*Für die Richtigkeit*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05135/756/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**PAMELA INVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxemburg B 43.073.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

1. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit DEM 500.000,- in EUR 255.645,94.
2. Kapitalerhöhung von EUR 354,06 um das Gesellschaftskapital von EUR 255.645,94 auf EUR 256.000,00 zu bringen durch Umwandlung eines Teils der vorgetragenen Ergebnisse.
3. Das Kapital ist eingeteilt in 5.000 Aktien ohne Nennwert.
4. Der Artikel 3 der Statuten wird wie folgt abgeändert:  
Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR zweihundertsechundfünfzigtausend (EUR 256.000,00), eingeteilt in fünftausend Aktien (5.000 Aktien) ohne Nennwert und ist in voller Höhe eingezahlt. Alle Aktien lauten auf Inhaber.

Luxemburg, den 3. Dezember 2001.

*Für die Richtigkeit*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05137/756/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

---

**R.W.Z. LUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Merttert, 35, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 44.551.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour R.W.Z. LUX, GmbH*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05069/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**EST-ETUDES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.  
R. C. Luxembourg B 36.513.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour EST-ETUDES LUXEMBOURG, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05070/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**COIFFURE COLETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 100, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 76.873.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour COIFFURE COLETTE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05071/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**COMPTOIR IMMOBILIER INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 4, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 14.988.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour COMPTOIR IMMOBILIER INTERNATIONAL, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05072/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**SCHOMBURG-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Grevenmacher, 23, Potaschberg.  
R. C. Luxembourg B 41.714.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour SCHOMBURG-LUX, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05073/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

---

**VAN LANSCHOT UMBRELLA ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

STATUTES

In the year two thousand and one, on December twenty-seventh.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

- 1) F. VAN LANSCHOT BANKIERS (SCHWEIZ) AG, registered at Mittelstrasse 10, CH-8008 Zurich, represented by Mrs. C. A. M. Peuteman, professionally residing at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, by virtue of a proxy given under private on 14th of December.
- 2) F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., registered at route d'Arlon 106, L-8210 Mamer represented by two of its directors, Mr J. O. H. van Crugten, professionally residing at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, and Mrs C. A. M. Peuteman, professionally residing at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

Such appearing parties have drawn up the following articles of incorporation of a Company, which they declared organised among themselves:

**Chapter I.- Name - Registered Office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.**

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a Company in the form of a société anonyme, which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and by the present articles.

The Company will exist under the name of VAN LANSCHOT UMBRELLA ADVISORY S.A.

**Art. 2. Registered Office.**

The Company will have its registered office at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company.

**Art. 3. Object.**

The purposes for which the Company is formed are the consultation and supervision of VAN LANSCHOT UMBRELLA FUND, SICAV, a Luxembourg investment fund submitted to the part I of the Luxembourg law of March 30, 1988.

The Company may take any action to safeguard its rights and carry out any transactions, whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes.

In all the operations indicated hereabove, as well as in its whole activity, the Company will remain within the limits established by the law of 31st July 1929 and article 209 in company law as amended.

**Art. 4. Duration.**

The Company is formed for an unlimited duration.

**Chapter II.- Capital, Shares**

**Art. 5. Corporate Capital.**

The corporate capital of the company is set at EUR 75,000.- (seventy-five thousand Euro), divided into 750 (seven hundred and fifty) shares with a par value of EUR 100.- (one hundred Euro), each fully paid-in.

**Art. 6. Shares.**

The shares will be either in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of shareholders, with the exception of those shares for which the law prescribes the registered form.

The company may issue multiple bearer share certificates.

**Chapter III.- Board of directors, Statutory Auditor**

**Art. 7. Board of Directors.**

The company will be administered by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders.

The directors will be elected by the shareholders' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of a general meeting.

In the event of a vacancy on the board of directors because of death, retirement or otherwise, such vacancy will be filled in the manner provided by law.

**Art. 8. Meetings of the Board of Director.**

The board of directors will choose among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors will meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman will preside at all meetings of the board of directors and of shareholders, but in his absence the board or the general meeting will appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the board of directors will be given by letter or by telex to all directors at least 48 hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by consent in writing or by cable or telegram or telex or fax or e-mail of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable or telegram or telex or fax or e-mail another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least two directors are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In case of emergency, a written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it has been adopted at a meeting of the board of directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content. Any decision by a majority of the directors that an emergency exists for the purposes of this paragraph shall be conclusive and binding.

**Art. 9. Minutes of meetings of the Board of Directors.**

The minutes of any meeting of the board of directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

**Art. 10. Powers of the Board of Directors.**

The board is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors.

The board of directors may decide to set up one or more committees whose members may but need not be directors. In that case the board of directors shall appoint the members of such committee(s) and determine its powers.

**Art. 11. Delegation of Powers.**

The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorisation by the general meeting of shareholders.

**Art. 12. Representation of the Company.**

The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board but only within the limits of such power.

**Art. 13. Statutory Auditor.**

The Company is supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders.

The statutory auditors will be elected by the shareholders' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

**Chapter IV.- Meeting of shareholders****Art. 14. Powers of the Meeting of Shareholders.**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to the provisions of article 10 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 15. Annual General Meeting.**

The annual general meeting will be at the registered office of the Company or at such other as may be specified in the notice convening the meeting on the first Friday in June of each year, at 11.00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16. Other General Meetings.**

The board of directors or the statutory auditor may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 17. Procedure, Vote.**

Shareholders' meetings are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by cable or telegram or telex or fax or e-mail as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors or by any two directors.

**Chapter V.- Accounting year, Distribution of profits****Art. 18. Accounting Year.**

The Company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December.

The board of directors draws up the balance sheet and profit and loss account. It submits these documents together with a report on the operations of the Company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor who will make a report containing his comments on such documents.

**Art. 19. Appropriation of Profits.**

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) will be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as a dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

**Chapter VI.- Dissolution, Liquidation****Art. 20. Dissolution, Liquidation.**

The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these articles of incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, either anticipatively or by expiration of its term, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

## Chapter VII.- Applicable law

### Art. 21. Applicable Law.

All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 governing commercial companies, as amended.

#### *Transitory dispositions*

By derogation to article 15, the first annual general meeting of shareholders will be held on the first Friday in June 2003, at 11.00 hours.

By derogation to article 18, the first accounting year will begin on the date of the formation of the Company and will end on the last day of December 2002.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, these parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

	F. VAN LANSCHOT BANKIERS (SCHWEIZ) AG, prenamed:
<i>Subscribed capital:</i> . . . . .	EUR 74,900 (seventy-four thousand and nine hundred Euro)
<i>Number of shares:</i> . . . . .	749 (seven hundred and forty-nine)
<i>Amount paid in:</i> . . . . .	EUR 74,900 (seventy-four thousand and nine hundred Euro)
	F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., prenamed:
<i>Subscribed capital:</i> . . . . .	EUR 100 (one hundred Euro)
<i>Number of shares:</i> . . . . .	1 (one)
<i>Amount paid in:</i> . . . . .	EUR 100 (one hundred Euro)
<i>Total:</i> . . . . .	
<i>Subscribed capital:</i> . . . . .	EUR 750,000 (seven hundred and fifty thousand Euro)
<i>Number of shares:</i> . . . . .	750 (seven hundred and fifty)
<i>Amount paid in:</i> . . . . .	EUR 750,000 (seven hundred and fifty thousand Euro)

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in the article 26 of the law of 10th August, 1915, as amended, have been observed.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately LUF 160,000.-.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with Us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

#### *Extraordinary general meeting*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote

I) The number of directors is set at four.

The following have been elected as directors until the annual general meeting of shareholders to be held in 2003:

- 1) D. M. Dijkstal, living in Luxembourg, professionally residing in Mamer, 106, route d'Arlon,
- 2) H. C. Riemers, living in Luxembourg professionally residing in Mamer, 106, route d'Arlon,
- 3) G. E. Grossmann, living in Switzerland, Mittelstrasse, 8008 Zurich.

II) The number of auditors is set at one.

The following have been elected as statutory auditor until the annual general meeting of shareholders to be held in 2003:

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

III) Pursuant to the provisions of the articles of incorporation and of the company law the shareholders' meeting hereby authorises the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or several members of the board of directors.

IV) The registered office of the company is 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

The present deed worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille un, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) F. VAN LANSCHOT BANKIERS (SCHWEIZ) AG, domiciliée 10 Mittelstrasse, CH-8008 Zurich, dûment représentée par Mme C.A.M. Peuteman, demeurant professionnellement 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 14 décembre 2001.

2) F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., domiciliée 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, dûment représentée par deux de ses administrateurs, M. J.O.H. van Crugten, demeurant professionnellement 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, et, Mme C. A. M. Peuteman, demeurant professionnellement 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.**

Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination sociale VAN LANSCHOT UMBRELLA ADVISORY S.A.

#### **Art. 2. Siège social.**

Le siège social est établi au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet.**

La société a pour objet le conseil et la supervision de VAN LANSCHOT UMBRELLA FUND, SICAV, un fond d'investissement luxembourgeois soumis à la partie I de la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes les mesures de contrôle et de surveillance et accomplir toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Dans toutes les opérations visées ci-dessus ainsi que dans le cadre de toute son activité, la société restera dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

#### **Art. 4. Durée.**

La société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II - Capital, Actions**

#### **Art. 5. Capital social.**

Le capital social de la société est fixé à EUR 75.000,- (soixante-quinze milles euro), divisé en 750 (sept cent cinquante) actions chacune d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euro), chacune entièrement libérée.

#### **Art. 6. Forme des Actions.**

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La société a le droit d'émettre des certificats à actions multiples.

### **Titre III - Conseil d'Administration, Surveillance**

#### **Art. 7. Conseil d'administration.**

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser 6 ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou plusieurs places d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il sera pourvu à leur remplacement conformément aux dispositions de la loi.

#### **Art. 8. Réunions du conseil d'administration**

Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre administrateur pour présider la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné par lettre ou télex à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par câble, par télégramme, par télex, par fax ou par e.mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour

les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex, par fax ou par e.mail un autre administrateur comme mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence une décision écrite signée par tous les administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Toute décision prise par une majorité des administrateurs qu'il y a urgence est concluante et obligatoire.

#### **Art. 9. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.**

Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

#### **Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration.**

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider de constituer un ou plusieurs comités dont les membres seront administrateurs ou non. En pareille hypothèse, le conseil d'administration devra nommer les membres de ce(s) comité(s) et déterminer leurs pouvoirs.

#### **Art. 11. Délégation de pouvoirs.**

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 12. Représentation de la société.**

Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 13. Commissaire aux comptes.**

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, pour une durée qui ne peut pas dépasser 6 ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

### **Titre IV - Assemblées générales des actionnaires**

#### **Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale.**

Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

#### **Art. 15. Assemblée générale annuelle.**

L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier vendredi de juin de chaque année à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

#### **Art. 16. Autres assemblées générales.**

Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

#### **Art. 17. Procédure, vote.**

Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires seraient présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex, par fax ou par e.mail un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

#### **Titre V - Année sociale, Répartition des bénéfices**

##### **Art. 18. Année sociale.**

L'année sociale de la société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

##### **Art. 19. Affectation des bénéfices.**

Sur les bénéfices nets de la société, il sera prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices nets annuels. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

#### **Titre VI - Dissolution, Liquidation**

##### **Art. 20. Dissolution, Liquidation.**

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celle exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, soit par anticipation, soit à l'échéance du terme, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VII - Loi applicable**

##### **Art. 21. Loi applicable.**

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

##### *Dispositions transitoires*

Par dérogation à l'article 15, la première assemblée générale annuelle se réunira le premier vendredi de juin 2003 à 11.00 heures.

Par dérogation à l'article 18, la première année sociale commence à la date de constitution de la société et finit le dernier jour de décembre 2002.

##### *Constatation*

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

##### *Souscription et paiement*

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les statuts de la société, ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

	F. VAN LANSCHOT BANKIERS (SCHWEIZ) AG, préqualifiée:
<i>Capital souscrit:</i> . . . . .	EUR 74.900,- (soixante-quatorze mille neuf cents euros)
<i>Nombre d'actions:</i> . . . . .	749 (sept cent quarante-neuf)
<i>Libération:</i> . . . . .	EUR 74.900,- (soixante-quatorze mille neuf cents euros)
	F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., préqualifiée
<i>Capital souscrit:</i> . . . . .	EUR 100,- (cent euros)
<i>Nombre d'actions:</i> . . . . .	1 (une)
<i>Libération:</i> . . . . .	EUR 100,- (cent euros)
<i>Total:</i> . . . . .	
<i>Capital souscrit:</i> . . . . .	EUR 75.000,- (soixante-quinze mille euros)
<i>Nombre d'actions:</i> . . . . .	750 (sept cent cinquante)
<i>Libération:</i> . . . . .	EUR 75.000,- (soixante-quinze mille euros)

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ont été respectées.

*coût*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ LUF 160.000,-.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils reconnaissent être dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

I) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre:

Sont nommés administrateurs:

1) D. M. Dijkstal, demeurant professionnellement à Luxembourg, 106, route d'Arlon, Mamer.

2) H. C. Riemers, demeurant professionnellement à Luxembourg, 106, route d'Arlon, Mamer. Zürich.

3) G. E. Grossmann, demeurant en Suisse, Mittelstrasse, 8008

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2003.

II) Le nombre de commissaires est fixé à un.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2003.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

III) Conformément aux statuts et à la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

IV) Le siège social de la société est 106, route d'Arlon, L-8210, Mamer

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes, et lecture faite aux personnes comparantes qui ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. A. M. Peuteman, J. O. H. Van Crugten, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 133S, fol. 29, case 12. – Reçu 750 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2002.

J. Delvaux.

(05233/208/433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2002.

**ROVER SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 2, rue Jos Kieffer.

R. C. Luxembourg B 57.033.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 7 janvier 2002, vol. 177, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 janvier 2002.

*Pour ROVER SUD, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE R. LINSTER

Signature

(05074/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.